MONTGERON MAG

N°10
JUILLET-AOÛT 2016

UN ÉTÉ À **MONTGERON**

MONTGERON

MONTGERON **SOUS LES EAUX**
LE 18 SEPTEMBRE DÉFENDONS NOTRE VILLE
VOTEZ **POUR LE NOUVEAU LOGO**

TEMPS FORTS

Vive la fête nationale !

Mercredi 13 juillet, la Ville vous invite à célébrer la fête nationale avec un feu d'artifice et un grand bal populaire.

MERCREDI 13 JUILLET
21H : DISTRIBUTION DES LAMPIONS AU CARRÉ D'ART
22H : DÉPART DE LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX
23H : FEU D'ARTIFICE ET BAL, PLAINE DE CHALANDRAY

Un été sportif !

Pour les jeunes Montgeronnais, le Village vacances sports prend ses quartiers d'été ! De nombreuses activités sportives au programme.

DU 6 JUILLET AU 19 AOÛT

Sous les étoiles

Pendant l'été, deux séances de cinéma en plein air vous sont proposées, sur la Pelouse.

INTOUCHABLES
VENDREDI 8 JUILLET, 22H
LA FAMILLE BÉLIER
VENDREDI 26 AOÛT, 21H

Vos activités de la rentrée

Le forum des associations et des services municipaux est l'occasion de découvrir toutes les activités proposées notamment par les associations et clubs sportifs montgeronnais.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE, GYMNASES PICOT ET COUBERTIN

Sylvie Carillon,
Maire de Montgeron
Conseillère régionale
d'Île-de-France

Facebook : Sylvie Carillon
Twitter : @SylvieCarillon

François Durovray,
Président
du Conseil départemental
de l'Essonne
Premier adjoint au Maire

Facebook : François Durovray
Twitter : @durovray

TOUS ENSEMBLE FACE À L'ÉPREUVE

Jamais depuis 1878 Montgeron n'avait subi de telles inondations.

L'Yerres a envahi les quartiers de Concy et du Moulin de Senlis. La Seine est remontée par les nappes phréatiques dans les quartiers de la Glacière et du Réveil Matin. Sur le Plateau aussi, les habitations ont été touchées par des résurgences de sources.

Nous avons été émus, parfois secoués par le désarroi de ceux qui devaient quitter leur maison, par ceux qui perdaient des biens mais surtout des souvenirs qui leur étaient chers, par ceux qui se sont retrouvés seuls et isolés.

Au-delà des difficultés rencontrées, nous avons également été touchés par la générosité et le sens de l'intérêt général de beaucoup de Montgeronnais. Certains ont proposé un hébergement, d'autres leur temps.

Pendant ces huit jours de crise, nous avons rencontré partout et à toutes heures du jour et de la nuit des personnes au service de l'intérêt général : pompiers, policiers, standardistes, électriciens, Scouts, agents du nettoyage, élus, agents de la Ville qui se sont proposés spontanément et bénévolement pour nous aider. Nous tenions, en votre nom à tous, à leur transmettre nos chaleureux remerciements.

La vie d'une ville est faite de moments heureux et d'autres, plus difficiles où il faut savoir se serrer les coudes.

La crise passée, la Ville a été aux côtés des victimes pour les aider à se reconstruire. Une aide spécifique a été votée pour permettre aux plus modestes de racheter une partie de ce qui a été perdu. Nous avons également fait un bilan de ce qui a fonctionné et moins bien marché, afin d'être plus efficaces encore si de tels évènements venaient à se reproduire.

Après cet épisode éprouvant il est temps de profiter de l'été pour reprendre des forces et se reposer.

Tout au long de la période estivale, la Ville sera présente avec de multiples activités qui vous sont détaillées dans MonMag.

Bien sincèrement
Sylvie Carillon.

Fidèlement,
François Durovray

ACTUALITÉ

MONTGERON **SOUS LES EAUX**

Après plusieurs jours de pluie incessantes, l'Yerres est sortie de son lit dans la nuit du 31 mai au 1er juin. Plusieurs secteurs de Montgeron ont été particulièrement touchés. Retour sur un événement qui a marqué toute la population et sinistré un grand nombre de foyers.

LE 1ER JUIN, L'YERRES DÉBORDE…

Durant plusieurs jours, des pluies violentes se sont abattues sur toute la région. Dans la nuit du 31 mai au 1er juin, l'Yerres sort de son lit. Aussitôt, le plan d'urgence "crues" est mis en place, avec notamment l'installation d'une cellule de crise en Mairie de Montgeron, mobilisée 24h sur 24.

Le 2 juin, les eaux envahissent toute la Plaine de Chalandray. La circulation est interrompue entre Montgeron et Crosne : l'eau coupe l'avenue Foch en deux ! Particulièrement vulnérable, le centre équestre est évacué. Au fil de la montée des eaux, les maisons et jardins du secteur de la rue de Concy sont touchés. La rue du Moulin de Senlis est inondée à plusieurs endroits. Les habitants du Moulin sont évacués. Le gymnase Picot et le Cosec sont réquisitionnés pour accueillir les familles sinistrées. La Seine, dont le niveau monte aussi fortement, est sous haute surveillance.

Vendredi 3 juin, la crue de la Seine prend encore de l'ampleur et les inondations touchent le secteur du Réveil-Matin et le quartier de la Glacière. Ce sont là, principalement, les réseaux qui refoulent.

Agents et élus sont mobilisés 24h/24 au PC de crise,

ACTUALITÉ

La Ville a obtenu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, ouvrant ainsi le droit à l'indemnisation pour les personnes sinistrées.

Le quartier du Réveil-Matin n'est pas épargné

Entre Crosne et Montgeron, un bac s'organise

Au cours de cet épisode exceptionnel, les habitants ont fait preuve d'une grande solidarité et de générosité. Hébergement de voisins, prêt de matériel, aide pour pomper ou nettoyer les maisons et les caves…

Sauvetage des carpes échouées dans la prairie de Chalandray

DES PARTENAIRES MOBILISÉS

Merci aux services de la Ville, à la Police, aux Sapeurs-pompiers et la Croix-Rouge. Sans oublier ERDF, Nicollin, LG Environnement, Suez. Mais aussi les Scouts ou encore les maisons de retraite du Flore et du Manoir.

L'électricité rétablie à La Glacière grâce à un camion groupe électrogène

DE NOMBREUX DÉGÂTS À RÉPARER

Les dégâts sur la voirie sont estimés à 500 000 €. Une somme qui pourra être en partie remboursée au titre d'une dotation spéciale de l'Etat dans le cadre de la reconnaissance de catastrophe naturelle.

DES AIDES POUR LES SINISTRÉS

Le Conseil municipal doit voter le 5 juillet une subvention exceptionnelle de 15 000 €, elle servira à aider les Montgeronnais qui en ont le plus besoin. Au Conseil départemental de l'Essonne, François Durovray doit faire voter une subvention de 100 000 € au bénéfice de la Croix-Rouge et mettre en place un fonds d'aide exceptionnel de 2 millions. La Fondation Orange a également versé 20 000 € au fonds essonnien d'aide aux victimes.

Le Premier Ministre Manuel Valls à Montgeron pour constater les dégâts

ACTUALITÉ

LOGEMENT

La Forêt : bilan des engagements

Suite aux engagements pris par le bailleur Logement Francilien auprès des habitants de la résidence La Forêt en février dernier, une nouvelle réunion s'est tenue afin de faire le bilan. Des avancées ont été constatées concernant la vidéoprotection, les problèmes liés à la collecte des déchets et des encombrants, un renforcement des gardiens et un meilleur accueil téléphonique. Sans oublier la reprise du dialogue entre le bailleur et les commerçants. Il reste toutefois des efforts à faire : plus de transparence sur l'augmentation des charges, ainsi que la sectorisation des réseaux de chaque cage d'escalier pour les conduites d'eau chaude sanitaire et l'éclairage, afin de ne pas être obligé de couper toute une barre d'immeuble en cas de fuite ou de panne dans un logement.

SECOURISME

Formation aux premiers secours

Mardi 30 août, la Ville propose une nouvelle session intergénérationelle de formation aux premiers secours. La formation de base aux premiers secours PSC1 permet d'apprendre et de pratiquer les gestes élémentaires de secourisme. La formation est organisée pour deux groupes de 10 personnes (jeunes retraités et jeunes actifs), à partir de 17 ans. Inscriptions auprès de l'Espace Seniors – Maison de l'Amitié. Tél. : 01 69 03 93 92.

NUISANCES

Chaque jour, plus de 60 000 véhicules empruntent cette portion de la RN6 dans les deux se

NATIONALE 6 BAISSER LA VITESSE POUR RÉDUIRE LES NUISANCES

Au début de l'été, réduction de la vitesse de 110 km/h à 90 km/h sur la RN6. Objectif : réduire la pollution et les nuisances sonores.

C'est une bonne nouvelle pour tous les riverains de la Nationale 6 qui subissent des nuisances en termes de bruit et de pollution depuis de nombreuses années. L'Etat aurait dû compléter le mur anti-bruit, mais cela n'a jamais été réalisé, faute de financement suffisant. *"Beaucoup de maisons et d'immeubles sont situés de part et d'autre de la route,* indique le Maire, Sylvie Carillon. *Ces habitations sont directement soumises au bruit et à la pollution. Certes, des murs et des talus anti-bruit existent, mais la plupart des habitations dépassent la hauteur*

ACTUALITÉ

de ces dispositifs. Et d'autres sont directement exposées à la route." Après deux ans d'actions incessantes de la part de la Ville, soutenue par le Conseil départemental et François Durovray, la Direction interdépartementale des routes d'Île-de-France (DIRIF) accepte d'instaurer la nouvelle limite de vitesse, sur la portion de la RN6 qui traverse Montgeron.

MESURER L'IMPACT

Avant que la nouvelle limitation de vitesse entre en vigueur, la DIRIF a réalisé une évaluation de plusieurs indicateurs sur la section concernée. Des mesures ont été effectuées, grâce à l'implantation de différents capteurs. Il s'agissait de mesurer le bruit, la qualité de l'air ainsi que la vitesse moyenne des véhicules avec la limitation à 110 km/h. L'objectif de ces relevés est d'obtenir un état des lieux précis de la situation avant et après la réduction de la vitesse. Cela permettra d'apprécier les impacts de la baisse des vitesses sur l'environnement.

MOINS DE POLLUTION

"*Il était temps qu'une telle décision soit prise,* estime Sylvie Carillon. *Pour de nombreux riverains, la situation n'était pas acceptable. Aux heures de pointe, la circulation est telle qu'il est difficile d'échapper au bruit des véhicules, même avec le double vitrage et les fenêtres fermées. En outre, de nombreuses familles vivent là, et sont exposées à la pollution. Les enfants, notamment, y sont particulièrement sensibles."* Bien que l'impact puisse varier selon les endroits en raison de l'état de la chaussée, du talus et des parois des habitations, la réduction de la vitesse devrait tout de même avoir un effet non négligeable sur la qualité de vie des riverains. Cette victoire obtenue auprès de la DIRIF n'empêchera pas la Ville de continuer à réclamer la construction d'un mur anti-bruit.

CIVISME

L'Oly plus propre, c'est l'affaire de chacun

Malgré d'importantes améliorations concernant la collecte des déchets et des encombrants dans la résidence de la Prairie de l'Oly, il reste encore beaucoup à faire ! Afin d'impliquer davantage les habitants sur la thématique de l'environnement, des actions ont été menées notamment avec le Centre social Aimé Césaire.
Mais il est également demandé à chaque habitant de "s'éco-responsabiliser" en triant ses déchets et en utilisant régulièrement les bornes enterrées et les locaux "ordures ménagères" dédiés pour ceux ne bénéficiant pas encore de ces bornes. Un travail est aussi en cours avec l'Agglomération et avec le bailleur Batigère pour améliorer les zones de dépôt des poubelles et la fréquence des ramassages.

SOLIDARITÉ

Vigilance canicule

L'été, en cas de fortes chaleurs, les personnes âgées handicapées et/ou isolées sont particulièrement vulnérables. Les équipes de la Ville se mobilisent à travers un dispositif de vigilance. Si vous êtes une personne sensible ou si vous connaissez une personne susceptible de l'être, contactez l'Espace Seniors au 01 69 03 93 92. Vous pouvez aussi vous inscrire au dispositif en remplissant un formulaire en ligne directement sur le site www.montgeron.fr

ACTUALITÉ

CULTURE

Un nouveau “Molière” à Montgeron

L’Atelier Théâtre Actuel, co-dirigé par le Montgeronnais Thibaud Houdinière, a obtenu un “Molière” lors de la cérémonie du 23 mai dernier. Le producteur de théâtre a été récompensé pour la pièce “Les Cavaliers”, de Joseph Kessel (mise en scène d’Eric Bouvron et Anne Bourgeois), dans la catégorie “Meilleur spectacle de théâtre privé”. Fondée il y a 45 ans par Jean-Claude Houdinière, l’Atelier Théâtre Actuel est une entreprise familiale basée à Paris, qui produit 40 spectacles par an, soit 600 représentations dans toute la France.

LITTÉRATURE

Deux nouvelles parutions

Deux écrivains ayant participé l’an dernier au Salon des auteurs locaux viennent de publier de nouveaux ouvrages. Gilles Paquelier propose son nouveau recueil de poèmes “36 quai des poètes”, aux éditions Edilivre. Quant à Ysabel Rousseau, elle publie son deuxième roman, “De père inconnu”, aux éditions Amalthée.

ÉDUCATION

SANCTION : TRAVAUX D’INTÉRÊT GÉNÉRAL

Désormais, les élèves des collèges de Montgeron sanctionnés en conseil de discipline pourront effectuer des travaux d’intérêt général dans les services communaux. Le but : remplacer les mesures d’exclusion et faire prendre conscience des conséquences de ses actes.

Mesures extrêmes prises en conseil de discipline au sein des établissements scolaires, les mesures d’exclusion temporaire ou définitive ont pour désavantage d’augmenter le risque de déscolarisation des élèves concernés. Afin de renforcer l’aspect éducatif de la sanction, l’Education nationale permet la mise en place des mesures de responsabilisation, destinées à remplacer les exclusions à Montgeron.

Désormais, grâce à une convention signée avec l’Education nationale, les élèves qui passent en conseil de discipline pourront être accueillis dans certains services communaux afin d’y effectuer des travaux d’intérêt général. Les jeunes seront notamment accueillis au CCAS, à la Maison de l’Amitié, auprès des services techniques ou de la Police municipale. La mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d’enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives.

Ce nouveau dispositif disciplinaire met l’accent sur l’individualisation de la sanction, la responsabilisation de l’élève et l’implication de sa famille dans un processus éducatif. La mesure de responsabilisation offre un palier supplémentaire avant une exclusion ou peut constituer une alternative.

LE 18 SEPTEMBRE, DÉFENDONS L'IDENTITÉ DE NOTRE VILLE

La Ville organise un référendum local pour que l'avis des Montgeronnais soit entendu par l'Etat lorsqu'ils s'expriment contre l'urbanisation excessive.

En 2014 vous avez accordé votre confiance à une nouvelle équipe municipale pour stopper l'urbanisation à outrance voulue par les élus de l'époque. Après avoir arrêté tous les projets qui pouvaient l'être, la municipalité a lancé la rédaction de nouvelles règles d'urbanisme dès le 28 avril 2014. Un important travail d'études et de concertation a été conduit. Les nouvelles règles d'urbanisme, destinées à protéger Montgeron, seront plus strictes que par le passé : les quartiers pavillonnaires et les espaces verts protégés sont étendus ; la hauteur des bâtiments réduite ; des règles de qualité architecturales imposées.

L'ETAT VEUT ENCORE PLUS DE CONSTRUCTIONS

L'enquête publique conduite en juin dernier a permis aux Montgeronnais d'exprimer leur avis. Mais le gouvernement, allant à l'encontre du vote souverain des Montgeronnais, veut imposer davantage de constructions. Il estime que la construction d'immeubles devrait se développer dans le secteur de la gare et que la hauteur des bâtiments avenue de la République devrait être autorisée jusqu'à 18 mètres (soit un R+4+combles), là où elle est limitée à 12 mètres (soit R+2+combles).

POUR UNE VILLE À TAILLE HUMAINE

La municipalité refuse de céder à cette pression immobilière pour trois raisons :

- Cette urbanisation serait contraire au maintien d'une ville à taille humaine.

- L'augmentation de la population est une hérésie alors même que les routes sont embouteillées et le RER D asphyxié.

- Vouloir construire encore plus d'immeubles que ceux déjà prévus par l'ancienne majorité dans le quartier de la gare, serait absurde.

EXPRIMEZ-VOUS !

En un mot, la Ville ne veut pas céder à cette vision technocratique de l'Etat. Pour se faire entendre, la municipalité en appelle au vote des Montgeronnais. Il sera proposé au Conseil municipal du 5 juillet d'organiser un référendum local le 18 septembre prochain. Le journal du mois de septembre fera le point sur cette question. Avec vous, nous serons plus forts !

Référendum local le 18 septembre

Le référendum est prévu le dimanche 18 septembre 2016, les bureaux de vote seront ouverts à partir de 8h.
Lors de cette consultation locale, les 18 bureaux de vote seront ouverts, les électeurs doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et éventuellement de leur carte électorale. Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale au 31 décembre 2015. Nous comptons sur vous !
Infos : 01 69 83 69 61

SERVICES PUBLICS

A VOTRE SERVICE

LES SAPEURS-POMPIERS AU CŒUR DE LA VILLE

Au cours de la crue du mois dernier, les 60 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du centre de secours de Montgeron étaient en première ligne.

Pendant les inondations, les sapeurs-pompiers de Montgeron ont réalisé plus de 150 interventions : évacuation des personnes, pompage… Une mobilisation sans faille de ces services de sécurité. Tout au long de l'année, le centre de secours situé rue de Chalandray est une fourmilière qui ne s'arrête jamais de fonctionner. 24h sur 24, les sapeurs-pompiers sont mobilisés, prêts à intervenir sur tous types d'incidents : incendies, malaises, accidents domestiques ou de la circulation… Leur travail est essentiel pour la sécurité des Montgeronnais. Le centre de secours compte dans ses rangs 35 sapeurs-pompiers professionnels, renforcés par la présence de 25 volontaires. Ensemble, ils totalisent 3400 interventions par an, sur les communes de Montgeron, Crosne et Yerres en priorité. Commandé par le lieutenant Christian Solle, le centre de secours est géré par le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), et financé par le Conseil départemental.

PRÊTS EN MOINS D'UNE MINUTE

Au centre de secours montgeronnais, les journées débutent à 7h30 par la prise de garde. Après une vérification soigneuse du matériel et des véhicules, la matinée alterne entre exercices sportifs et manœuvres. L'après-midi est consacré aux travaux d'entretien du matériel et de nettoyage des véhicules. La garde se poursuit toute la nuit jusqu'au lendemain matin. Ce programme "type", peut être perturbé à tout instant par les interventions. En cas d'alerte, les sapeurs-pompiers montgeronnais ont l'obligation de partir en moins d'une minute afin d'arriver sur les lieux de l'intervention en moins de 10 minutes, quel que soit l'endroit où ils se trouvent au moment de l'appel.

DE MULTIPLES INTERVENTIONS

Le centre d'incendie et de secours de Montgeron possède deux véhicules de lutte contre les incendies, équipés de lances. L'un est tout-terrain pour pouvoir intervenir en forêt. Des ambulances complètent l'équipement. Les incendies ne représentent qu'une intervention sur 10. Ce sont les secours à la personne, en ambulance, qui occupent le plus les sapeurs-pompiers montgeronnais : cela représente 70% de leur activité. Le reste est constitué d'interventions diverses (fuites chimiques, nids de guêpes, etc.).

15 ans d'engagement à Montgeron

Le 1er juin 2016 fut une date particulière pour l'un des sapeurs-pompiers professionnels du centre de secours de Montgeron. Cela marque le 15e anniversaire de l'arrivée dans notre ville du sergent Aurélien Crespel. *"Je suis tombé sous le charme de Montgeron et de son cadre de vie"*, explique-t-il.
Pour récompenser son engagement de quinze années sur notre territoire, Aurélien Crespel se verra remettre prochainement la Médaille du département de l'Essonne.

STATIONNEMENT

RÉABONNEMENT AUX PARKINGS FOCH C'EST MAINTENANT !

Les deux parcs de stationnement Foch Est et Ouest sont accessibles avec un abonnement, pour les automobilistes de Montgeron et de Crosne. Valable un an, d'octobre à octobre, votre forfait arrivera donc à échéance dans quelques semaines. Les réabonnements sont ouverts dès le lundi 25 juillet : n'hésitez pas à faire le renouvellement dès maintenant pour éviter les files d'attente à la rentrée.

Le stationnement sur les parkings Foch est payant, mais les Montgeronnais bénéficient d'un abonnement à tarif préférentiel de seulement 15€ par an, délivré par la Police municipale. Afin de privilégier les utilisateurs locaux, les automobilistes extérieurs (hors Montgeron et Crosne) paient un tarif de 30€ par mois, payable à l'horodateur. Pour tous, le stationnement occasionnel est aussi disponible (2€ la journée de 7h à 20h, ou 0,30€ par heure). Le stationnement est gratuit pour les véhicules électriques et les titulaires de cartes PMR, sous condition d'obtenir un badge de stationnement auprès de la Police municipale. Vous pouvez aussi vous garer gratuitement de 20h à 7h du matin ainsi que le dimanche et tout le mois d'août.

Vous pourrez renouveller votre abonnement en ligne sur le site www.montgeron.fr ou auprès de la police municipale.

Infos

Police municipale, 2 place de Rottembourg
Tél. 01 69 40 22 00
Ouverture en juillet et août : lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, mardi de 8h30 à 12h, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h. Des nocturnes seront aussi proposées en septembre et octobre pour faciliter les démarches d'abonnement.

NOUVEAU

La Poste de l'Oly change ses horaires et étend ses services

A partir du 5 septembre, le bureau de poste de l'Oly modifie ses horaires afin de mieux répondre à vos besoins. Il sera dorénavant ouvert le lundi et le jeudi de 9h à 12h, le mardi et le vendredi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 13h. Afin de vous éviter un déplacement à l'Hôtel de Ville, certaines démarches peuvent y être effectuées : attestations d'accueil, demande d'acte d'état-civil, demande de livret de famille, demande de Carte Nationale d'identité, formulaire pour les demandes de passeports.

ENQUÊTE

Vous avez donné votre avis

En avril, la Ville a distribué dans les boîtes aux lettres un document afin de faire le point sur deux ans d'action municipale. Il comportait un questionnaire destiné à recueillir l'opinion des habitants.
Près de 500 personnes ont répondu. Il en ressort les éléments suivants :

- **Satisfaits ou très satisfaits pour :**
La suppression des grands panneaux publicitaires (78 %) ; Le sauvetage de la librairie du centre-ville (75 %) ; Le renforcement de la propreté 7 jours sur 7 (74 %) ; La rénovation de la Pelouse et les plantations d'arbres dans les quartiers (71 %)

- **Non satisfaits pour :**
Le déploiement de la fibre optique (23 %) ;
La refonte de la collecte des déchets dans Les secteurs pavillonnaires (18 %) ;
La programmation culturelle (10 %)

- **La décision ou l'action la plus approuvée :**
Le nouveau PLU (22 %) ; Le renforcement de la vidéoprotection (15 %) ; La gestion financière et les mesures d'économies (13 %)

- **La décision ou l'action la plus regrettée :**
L'augmentation des impôts (20 %)

TRAVAUX

Route de Corbeil : les travaux débutent enfin !

La première phase de rénovation de cette rue, majoritairement financée par le Département, se déroule du 20 juin au 31 août. Il s'agit de structurer la voirie, l'éclairage public, le stationnement et les circulations douces entre le rond-point "Auchan" et la rue Gallieni. Des plantations viendront ensuite compléter le nouvel aménagement à l'automne.

Réfection du Dessous du Luet, on commence par les canalisations

Un chantier de renforcement de la défense incendie se déroule actuellement dans cette rue. Prévu pour durer jusqu'à mi-août, il s'agit de créer 200 mètres linéaires de canalisations. Ces travaux sont préalables à la rénovation de la rue, qui sera réalisée dans la foulée : réfection de l'éclairage public et de la voirie, création d'un trottoir et plantations.

Rue du Docteur Léon Deglaire, phase II, les travaux ont commencé

Les opérations d'enfouissement des réseaux ont débuté fin mai. Fin juin, le chantier de rénovation et de réaménagement de la voirie et des trottoirs a également démarré. Pour cela, la rue est pour l'instant complètement fermée à la circulation entre le chemin Noir et la rue des Bons-Enfants. Dans un deuxième temps, elle sera fermée à la circulation entre la rue des Bons-Enfants et la rue de la Blaignerie. Le chantier devrait s'achever à la fin de l'été.

… et aussi rue de l'Ancienne Eglise

Dans cette rue du centre ancien de Montgeron, un chantier de renforcement des canalisations d'eau potable, est mené du 4 au 27 juillet. Ces travaux sont réalisés avant d'importantes opérations de démolition et avant construction de bâtiments dans l'école Sainte-Thérèse qui jouxte cette rue.

Mise en valeur du pont Foch

Les travaux d'embellissement du pont qui franchit l'Yerres sur l'avenue Foch ont commencé. Grâce au financement du Conseil départemental, le garde-corps en béton sera remplacé par une balustrade métallique. Cela permettra de dégager la vue sur la rivière.

Il faut de nouveaux luminaires pour les rues Gallieni et du Muguet

Ces rues avaient bénéficié de chantiers de rénovation de voirie en 2015. Pour compléter leur remise à neuf, l'éclairage public va également être modernisé, cet été, et de nouveaux luminaires à led installés comme promis.

TRANSPORT NOCTURNE **POUR LES JEUNES**

Le Montgeronnais Dimitri Clairet et ses deux associés ont fondé l'entreprise de transport Youngo, qui propose de remédier à un problème récurrent pour les jeunes vivant en agglomération : le transport de nuit lors d'une soirée arrosée. "*En France, y compris Paris, on propose peu de services de transport public la nuit, laissant souvent peu de choix aux 15-30 ans pour se déplacer*", indique l'entrepreneur. Youngo propose donc un service de transport de nuit (du mercredi au dimanche soir 22h – 06h) offrant un tarif unique à la course dans Paris de 9,99€. Et pour tous les Montgeronnais, des forfaits aéroports à prix fixes. Adoptant une forme de gouvernance de type ESS (Economie sociale et solidaire) et utilisant des véhicules électriques, Youngo a été récompensé lors du prix de l'innovation sociale en Essonne en novembre 2015 pour son engagement social et écologique.
www.youngoparis.com

Changement d'enseigne à La Forêt

Courant juin, la supérette du centre commercial La Forêt a changé d'enseigne. Désormais représentée sous la bannière "Coccinelle", la boutique a fait le choix de proposer des produits plus adaptés à la demande de la clientèle de ce magasin de proximité et bon marché.

Toutes les coiffures du monde

Anick Gabriel a ouvert son salon "Anick coiffure" au 28-40 avenue de la République, à l'angle de la rue René Haby. "*Nous proposons toutes les coiffures du monde*, explique la gérante. *Le salon propose défrisage, couleur, lissage, soin du cheveu naturel, chignon de mariée*".

"Anick Coiffure" accueille femmes, hommes et enfants avec ou sans rendez-vous.

Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 19h, le jeudi de 11h à 21h.
Tél. 01 69 39 40 04 ou 06 58 64 95 45.

MONTGERON INFO EN PLUS

Précision et historique : Monsieur Meuble

Dans notre numéro de mai, nous avions évoqué l'ancien magasin de meubles du 90 avenue de la République sous le nom de "Meubles Lescure". Cette appellation est incorrecte, la famille Lescure ayant cédé son activité en 2008. Présents à Montgeron depuis 1949, les Meubles Lescure, sous l'enseigne Au meuble jeune jusqu'en 1968 puis Monsieur Meuble jusqu'en 2008, ont été dirigés par Raymond Lescure puis par son fils Pierre. En 2008, Pierre Lescure a vendu le fonds de commerce, la clientèle et le stock à la société Draveil Ameublement, gérée par M. Flament, sous le nom Monsieur Meuble puis Maxi Literie. En 2013, Draveil Ameublement a cessé son activité. La SCI a alors vendu les bâtiments à un investisseur immobilier. La famille Lescure n'a plus rien à voir avec la gestion de ce bâtiment.

INFOS PRATIQUES

État civil

NAISSANCES

MAI 2016 : Jolan LEMOINE POUFFER – Arthur DA SILVA LOPES – Antonin MUSARRA Youmma DIA – Thomas HADDAD – Paul JOFFRE – Lana LEBACLE – Hamza MAIGA Louna LOUVEL.

MARIAGES

MAI 2016 : François TRIQUENEAUX et Sylvie REDING - William ADEN et Morgane PONGE Frédéric GORSSE et Anne ROUSSEL – Jérôme CUISSET et Monique BALMAIN.

DÉCÈS

AVRIL 2016 : Lucien GRUEL.
MAI 2016 : Anne-Marie CAZIN – Alphonsine BERTIER – Michel CONSTANTIN Maria MENDES – Monique VILLA veuve CARRIERE –Violette BOULNOIS veuve HAMELIN – Liem PHAM SI – Georgette SANDRINI veuve PAVIE – Baba SIDIBE Jean BOSTFFOCHER – Dominique SPANO – Jean-Claude COFFINET Alfred MÉRET - Marceline NORMAND veuve DEGROTT – Gina NEUMANN veuve GRINBERG – Marcel LATREICHE – Monique DESBORDES épouse GOURY Hélène LEMARCHAND veuve MOURÉ.

Pharmacies de garde

Sous réserve de changements de dernière minute. La nuit, contactez préalablement le commissariat de police au 01 69 52 85 00. Vous devez être muni d'une ordonnance du jour et d'une pièce d'identité.

Dimanche 3 juillet
Pharmacie Chardonnet et Lerondeau
3 bis rue de Mainville, Draveil
Tél. 01 69 03 71 28

Dimanche 10 juillet et jeudi 14 juillet
Pharmacie Louati
60 avenue H. Barbusse, Vigneux-sur-Seine
Tél. 01 69 03 00 59

Dimanche 17 juillet
Pharmacie Hazan
C. C. Bergeries, rue du chemin vert, Draveil
Tél. 01 69 03 49 50

Dimanche 24 juillet
Pharmacie Marin
23 avenue H. Barbusse, Vigneux-sur-Seine
Tél. 01 69 03 15 52

Dimanches 31 juillet, 7 et 14 août, lundi 15 août, dimanches 21 et 28 août
Pharmacie Louati
60 avenue H. Barbusse, Vigneux-sur-Seine
Tél. 01 69 03 00 59

Dimanche 4 septembre
Pharmacie Prévost
95 avenue de la République, Montgeron
Tél. 01 69 03 32 99

MONTGERON MAG
Mairie de Montgeron
112 bis, av. de la République,
91230 Montgeron
01 69 83 69 00
montgeron@montgeron.fr
www.montgeron.fr
Facebook : Ville de Montgeron – Officiel
Twitter : @Montgeron91

Conception et réalisation
Service communication
Directeur de la publication : Eric Delorme / Directrice de la rédaction : Valérie Le Tallec
Coordination, rédaction : Christophe Angélique / Réalisation : Joël Mangin / Iconographie, photographie : Service communication - Isabelle Zezima - Martine Mouchy - Corinne Plancq - Daniel Morin - Picture-Factory, De Visu, JPC-PROD, BestPhotoStudio, Minicel73, WavebreakMediaMicro, Moonrise (fotolia.com)

Publicités
Service Communication
Mairie de Montgeron
Tél : 01 69 83 69 82
regie.publicitaire@montgeron.fr

Impression
Imprimerie Desbouis Grésil
10-12, rue Mercure
91230 Montgeron
Imprimé à 13 000 ex.

Mairie de Montgeron

Les services de la mairie sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, ouverture le lundi soir jusqu'à 19h (sauf vacances scolaires), le samedi de 9h à 12h.
Fermeture tous les mardis après-midi.

Allô service public 39 39

Police municipale

4, place de Rottembourg - 01 69 40 22 00

Commissariat de la Police nationale

142, av. de la République - 01 69 52 85 00

Centre communal d'action sociale

101, av. de la République - 01 69 52 45 40

Maison de l'emploi

1, place de Rottembourg - 01 69 03 01 31

Mission locale

101, av. de la République - 01 69 73 15 70

Urgences

Appel d'urgence européen 112
Centre anti-poison, SOS intoxications 01 40 05 48 48
Hopital- de Villeneuve-St-Georges : urgences 01 43 86 22 01
ERDF 09 72 67 50 91 - GRDF 08 00 47 33 33
SOS-médecins 0 826 88 91 91
Police secours 17 - Pompiers 18
Pompiers de Montgeron 01 69 52 43 67
SAMU 15 - SAMU Essonne 01 69 13 95 66
Urgence dans le RER 3117

TAXIS

GROUPEMENT ALLIANCE TAXI : 01 69 21 27 27
Sébastien Butteau (07 61 98 61 94)
Jean Deschemin (06 73 58 95 73)
Laurent Fallard (06 09 28 27 00)
Matthieu Mottay (06 61 53 54 21)
Marcel Thomet (06 86 97 74 95)
DAS NEVES GONCALVES Manuel
Tél. 01 69 83 11 63 / 06 07 73 24 80
LEBAS Sylvain
Tél. 01 69 40 91 91
PARCHARD Guy
Tél. 01 69 03 20 20 / 06 07 13 13 82
REDOUANE Abdelkader
Tél. 01 69 03 20 20 / 06 70 27 67 20
RODRIGUES Rui Manuel
Tél. 06 09 11 04 03
STELLA Nicolas
Tél. 06 31 43 44 06

UN ÉTÉ À MONTGERON

En juillet et en août, la vie ne s'arrête pas à Montgeron ! Pendant que les services de la Ville en profitent pour lancer les chantiers d'été, les habitants bénéficient d'activités et de loisirs pour tous…

Pendant les grandes vacances, on a tendance à penser que la vie s'arrête… Mais pas à Montgeron ! Au cours de l'été, de nombreuses activités et rendez-vous rythment la vie quotidienne. Les enfants et les adolescents, notamment, bénéficient des animations proposées par les structures municipales : centres de loisirs (maternel et élémentaire), centres sociaux Saint-Exupéry et Aimé Césaire, service jeunesse et sports… Entre le Village vacances sports, les animations, les sorties et les séjours, les petits Montgeronnais ne s'ennuient pas ! Les plus studieux peuvent même participer à des séances de révisions scolaires…

DES ANIMATIONS POUR CHACUN

Les adultes et les familles ne sont pas oubliés. Plusieurs animations et rendez-vous sont prévus pour satisfaire le plus grand nombre. Au Carré d'Art, qui reste ouvert pendant tout l'été, un espace de lecture et de détente est ouvert à tous. L'endroit idéal pour se relaxer en profitant d'un espace climatisé… Et si les températures sont trop extrêmes, petits et grands peuvent toujours piquer une tête à la piscine de Montgeron, qui est aussi ouverte tout l'été ! N'oublions pas non plus les grands rendez-vous populaires que sont la Fête nationale et les deux séances de cinéma en plein air.

DES TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

L'été est également très actif pour l'ensemble des services municipaux qui continuent d'assurer leur mission de service public. C'est aussi la période idéale pour les grands chantiers, notamment dans les écoles où l'on profite de l'absence des élèves pour rafraîchir les peintures, entamer des travaux d'aménagement et poser de nouveaux équipements. En matière de voirie, plusieurs chantiers débutent également ou se poursuivent à cette période où la circulation est moins dense (lire page 12).

UN ÉTÉ **SPORTIF !**

Le Village vacances sports revient et propose de nombreuses activités du 6 juillet au 19 août. C'est un rendez-vous incontournable pour les jeunes Montgeronnais.

De 10h à 12h30 et de 14h à 16h30, les jeunes Montgeronnais pourront pratiquer les activités suivantes : sports de raquettes (tennis, badminton, speedminton), les sports collectifs (football, volley, handball, rugby), sports d'adresse (tir à l'arc, jeux de boule, golf), sports de combat (boxe éducative, judo, grappling).

DANS TOUS LES QUARTIERS

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux activités, le Village se déplace dans toute la ville. Retrouvez-le les lundis et mercredis sur la Pelouse (côté Charles De Gaulle), les mardis et vendredis à la prairie de l'Oly et les jeudis au Cosec.

UNE JOURNÉE POUR LES FAMILLES ET LES ADOS

Nouveauté cette année au Village vacances sports, le jeudi est désormais une journée événement ouverte aux familles (enfants, parents, grands-parents) le matin, et aux jeunes de 12 à 18 ans l'après-midi.

VILLAGE VACANCES SPORTS : COMMENT S'INSCRIRE ?

- Fiche d'adhésion à remplir pour l'inscription
- Certificat médical
- Attestation d'assurance (responsabilité civile)
- Adhésion : 3,50€
- Les 3-11 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un responsable légal

Renseignements : 01 69 52 21 46

Séjours ados : dernières places disponibles !

Proposés par le service Jeunesse et sports, deux séjours multi-activités sont organisés. Les 12-15 ans partiront dans le massif des Aravis, dans les Alpes, du 20 au 31 juillet. Les 16-18 ans, eux, partent également en Haute-Savoie du 14 au 25 août. Il reste encore quelques places pour ces deux séjours.
Tél. 01 69 52 21 46

L'école d'arts plastiques vous accueille

Comme chaque été, en juillet, l'Ecole municipale d'arts plastiques vous propose des stages de perfectionnement, pour enfants et adultes. Retrouvez des sessions de dessin et peinture (avec Christine Suchaud), de modelage (avec Agnès Bich) et de peinture sur soie (avec Carole Baffalie). Places limitées.
Infos et tarifs au 01 69 52 13 37 ou sur montgeron.fr

Fermetures estivales

Les services Enfance-Education, Urbanisme, CCAS, Logement et Etat-Civil seront exceptionnellement fermés les samedis 23 et 30 juillet et 6 et 13 août. Le bureau de Poste de l'Oly sera fermé du 1er au 21 août, celui de La Forêt du 11 juillet au 29 août.

Le Cyrano fait peau neuve

Cet été, exceptionnellement, le cinéma Le Cyrano ne sera pas ouvert au public. Afin de poursuivre les travaux de rénovation, la célèbre salle montgeronnaise sera fermée du 6 juillet au 30 août.

Initiation à la Zumba

Des cours d'initiation à la Zumba sont proposés dans les parcs de la commune. Rendez-vous à 11h30 le samedi 16 juillet (parc Lelong), le samedi 23 juillet (parc Rostand) et le dimanche 7 août (parc Lelong).
Tarif : libre participation.
Inscriptions : 06 10 75 34 55

CINÉMA EN PLEIN AIR : DES TOILES SOUS LES ÉTOILES

Le 8 juillet et le 26 août, la Ville vous propose deux séances de ciné, sur la Pelouse.

Cette année, ce sont deux très grands succès du cinéma français qui vous sont proposés.
L'occasion idéale pour un moment de détente et de convivialité entre amis ou en famille ! Rendez-vous sur la Pelouse afin de profiter de ces séances de cinéma gratuites sous un ciel étoilé…

Vendredi 8 juillet, 22h :
Intouchables

d'Eric Toledano et Olivier Nakache.

Vendredi 26 août, 21h :

La famille Bélier
d'Eric Lartigau

LE CARRÉ D'ART VOUS ACCUEILLE TOUT L'ÉTÉ

En juillet et en août, la médiathèque adapte ses horaires pour mieux vous accueillir. Plusieurs rendez-vous sont également proposés.

Du 12 juillet au 13 août, le Carré d'Art vous propose un grand espace culturel et de détente, ouvert à tous ! Au programme : lecture, BD, presse, espace de discussion et d'échange, ateliers d'arts plastiques et jeux de société…

DES ANIMATIONS

Le Carré d'Art propose aussi des tournois de jeux vidéos, ouverts à tous, à partir de 8 ans. Rendez-vous les mercredis 20 juillet et 10 août, de 14h à 18h. Et pour les enfants de 3 à 7 ans, la médiathèque propose deux séances de "Ciné enfants" pour visionner des grands films d'animation, les jeudis 21 juillet et 11 août, à 15h30.

LES HORAIRES

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 13h.

FÊTE NATIONALE : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

La fête nationale se déroule mercredi 13 juillet, plaine de Chalandray.

Rendez-vous à 21h sur le parvis du Carré d'Art pour la distribution des lampions pour la retraite aux flambeaux. Celle-ci partira à 22h, empruntera l'avenue de la République et la rue du Général Leclerc en direction de la Plaine de Chalandray, au son de la batucada Muleketu. Un autre cortège, parti de Crosne, rejoindra également le lieu de la fête. Le feu d'artifice sera tiré à 23h avant de laisser la place au groupe Team Rock pour le bal.

BIEN DÉBUTER L'ANNÉE SCOLAIRE

La Ville propose "Remuons nos méninges", un nouveau rendez-vous pour les collégiens et lycéens. Au menu : sport et révisions pour être fin prêts pour la rentrée !

Oubliez les rébarbatifs cahiers de vacances ! Désormais, on s'active pour préparer l'année scolaire… La Ville propose un stage intitulé "Remuons nos méninges" pour les collégiens et lycéens. A la fin des vacances d'été, du 22 au 26 août, les jeunes qui le souhaitent pourront réviser à la médiathèque avec des professeurs et des encadrants. L'après-midi sera consacré à différentes activités sportives, avec le service Jeunesse et sports. Ce stage est destiné prioritairement aux élèves qui vont entrer en 6e ou en seconde en septembre, afin de les accompagner dans cette nouvelle étape de leur scolarité.

INFOS
Inscription indispensable au Carré d'Art
Tél. 01 78 75 20 10

ÉCOLES : MONTGERON INVESTIT

Pendant l'été, la Ville va mener un grand nombre de travaux dans les écoles de la commune. Focus sur deux chantiers particulièrement importants.

● On installe 6 chaudières neuves
La Ville entame cette année un programme pluri-annuel de remplacement des chaudières. Certaines d'entre-elles étaient en effet âgées de plus de 45 ans et menaçaient de tomber en panne en plein hiver ! Cet été, le chauffage sera donc revu dans 6 établissements : Victor Duruy maternelle, Jean Moulin élémentaire et maternelle, Gatinot maternelle, Jules Ferry élémentaire et Ferdinand Buisson élémentaire.

● On investit dans le numérique
Les écoles Ferdinand Buisson, Hélène Boucher et Jean Moulin se verront équipées de "classes mobiles informatiques", des équipements itinérants permettant l'apprentissage des nouvelles technologies au sein de chacune de ces écoles.

FORUM
DES ASSOCIATIONS
ET DES SERVICES MUNICIPAUX

SAMEDI 3
septembre
10h-18h

GYMNASES
PICOT ET COUBERTIN
Entrée libre

MONTGERON

Mairie de Montgeron - Service communication - Juin 2016 - Images : Educester, kluvdia (fotolia)

ASSOCIATIONS

L'Office de Tourisme, pour tout savoir sur Montgeron et ses environs !

Situé à gauche de l'entrée du musée, l'Office de Tourisme est une association loi de 1901 qui a pour but de développer l'activité touristique à Montgeron, avec le soutien de ses partenaires, comme la Ville. A ce titre, les bénévoles de l'Office assurent l'accueil et l'information des visiteurs. Mais leurs missions vont bien au-delà.

4 AXES D'ACTIONS

- L'accueil des visiteurs et la mise à leur disposition de documentation touristique sur Montgeron, l'Essonne et plus généralement la région Île-de-France.
- La participation aux manifestations locales : l'Office de Tourisme participe à l'organisation de plusieurs événements : la Journée de la randonnée, la brocante du Lion's Club, la fête de la Ville, les Journées du patrimoine, la fête de la forêt de Sénart, etc.
- L'accueil d'artistes locaux, qui peuvent exposer leurs œuvres à l'Office de Tourisme.
- L'organisation d'activités culturelles et touristiques pour les adhérents : concerts, visites de musées, soirées théâtrales, découvertes patrimoniales, voyages...

Des visites culturelles et ludiques
La dernière sortie a eu lieu le 12 juin sur le canal de l'Ourcq (photo ci-dessous). Les 55 participants ont embarqué au Port de La Villette et fait escale à Claye-Souilly pour le déjeuner. La croisière s'est poursuivie en bateau tracté par un cheval sur le chemin de halage, pour accoster finalement à Trilbardou, afin de visiter l'usine élévatoire qui permet l'alimentation en eau du canal par la Marne.

Prochaine sortie : dimanche 11 septembre, "Sur les pas de Madame de Maintenon" en Eure et Loir. Au programme, visite guidée du château de Maintenon pour entrer dans l'intimité de la favorite de Louis XIV, déjeuner au restaurant puis, dans l'après-midi, visite guidée du jardin de Bois-Richeux pour découvrir le cadre enchanteur d'un jardin d'inspiration médiévale.

Rappelons que les sorties organisées par l'Office de Tourisme sont réservées à leurs adhérents (cotisation annuelle de 20 € par personne). Alors renseignez-vous vite pour participer à la prochaine !

Infos
Office de Tourisme de Montgeron
64, avenue de la République
Tél. 01 69 83 13 41
www.otmontgeron.com
Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30,
le samedi de 10h à 12h30

La chorale Sama Veda recrute

La chorale Sama Veda recrute, dans tous les registres de voix, des amoureux du chant quel que soit leur âge, avec ou sans connaissances musicales. Le groupe est sympa, le chef de chœur aussi. Au programme : recherche de qualité artistique, convivialité et bonne humeur. Répertoire : classique, sacré, gospel, chants du monde, variétés. Répétitions le mardi soir. Pour en savoir plus, contactez Gilbert Dangin (chef de chœur) au 06.17.96.12.49 http://choralesamaveda.fr

Samedi 3 septembre : forum des associations, bourse aux vélos et équipements sportifs

Le traditionnel forum des association et des services municipaux se déroulera cette année le **samedi 3 septembre**, de 10h à 18h aux gymnases Picot et Coubertin. C'est l'occasion de pouvoir découvrir dans un même lieu l'ensemble des activités proposées par les associations et clubs sportifs montgeronnais. Suite au grand succès remporté l'an dernier pour la première édition, la Bourse aux vélos est de retour.

Grâce à la mobilisation de l'Amicale cyclo Sénart, Vélyve, l'ECMV, Montgeron Bicrossing et l'Association des familles, elle se déroulera sous le préau de l'école Jean Moulin. Vous pourrez y vendre ou y acheter votre bicyclette à l'occasion de cette journée de dépôt-vente. Tous les vélos présentés à la vente doivent être en état de rouler afin que les acheteurs potentiels puissent les essayer. Les organisateurs pourront également effectuer un diagnostic et indiquer les réparations à prévoir. Dépôt des vélos le matin, vente l'après-midi. Parallèlement, d'autres associations se mobilisent pour organiser une bourse aux équipements sportifs : venez y vendre ou acheter tous les accessoires nécessaires à votre pratique.

Utile, économique et écologique, on recycle !

L'UFC Que Choisir Val d'Yerres vous informe

La vente à domicile est source de nombreux litiges. Elle est pourtant réglementée. Rappel des règles en vigueur.

Quand peut-on juridiquement parler de "contrat hors établissement", établi dans le cadre du démarchage à domicile?

La situation la plus simple est aussi la plus classique : le démarcheur se présente au domicile du particulier spontanément (porte à porte) ou après avoir pris rendez-vous. On entre aussi dans le cadre du démarchage hors établissement lorsque le commercial se déplace sur le lieu de travail du client potentiel, quand le contrat a été conclu en magasin immédiatement après sollicitation en dehors de celui-ci, ou, encore si le consommateur participe à une excursion au cours de laquelle des produits ou services lui sont proposés à la vente.

Quelles sont les obligations du démarcheur?

Si le commercial convainc le consommateur de s'engager, un bon de commande est alors signé. Il doit comporter plusieurs mentions obligatoires. Par exemple, la désignation précise du bien ou du service vendu, le prix et les modalités de paiement, sachant que le démarcheur propose souvent de financer l'opération via un crédit à la consommation. Surtout, le bon de commande doit comporter un formulaire de rétractation.

Comment faire jouer son droit à renonciation ?

La loi consommation de mars 2014 a fait passer le délai de rétractation de 7 à 14 jours. Durant toute cette période, le service ou l'article commandé ne doit pas être livré ou fourni. En outre, aucune somme d'argent ne peut être exigée avant l'expiration d'un délai de 7 jours. Si le particulier souhaite se dédire il doit envoyer en recommandé avec AR le formulaire de rétractation proposé selon un modèle préétabli et attaché au bon de commande.

Estimations gratuites. Diagnostics offerts. Home staging virtuel.

Century 21

Nous vous accompagnons pour tous vos projets immobiliers

CENTURY 21 Bellimmo
91 avenue de la République
91230 MONTGERON
Tél. : 01 69 83 21 21
ag2793@century21.fr
www.century21bellimmo.com

Century 21, qui s'y connait aussi bien ?
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante
RCHER ANEPI

COUVERTURE - RAVALEMENT
PEINTURE - MAÇONNERIE

M.POREAU Père et Fils

Devis et Déplacement Gratuits

25 rue des Faisans - 91330 YERRES
E-mail: poreaub@gmail.com

Tél: 01.69.49.18.07 - Port: 06.70.28.52.80

SUPER U
MONTGERON

Pour vous simplifier votre quotidien

U DRIVE

110, av. de la République - 91230 MONTGERON
Ouvert du lundi au samedi : 9h00 - 20h30 non stop
Dimanche : 9h00 - 13h00

Tél. 01 69 03 50 61 • www.superu-montgeron.com

PARKING GRATUIT

RÉSERVEZ

DÈS MAINTENANT

votre espace publicitaire dans le Montgeron Mag

Contactez le service communication
01.69.83.69.82
regie.publicitaire@montgeron.fr

VOTEZ POUR LE NOUVEAU LOGO DE LA VILLE

Ancien blason

La Ville souhaite moderniser son image à travers un nouveau logo, tout en renouant symboliquement avec ses armoiries traditionnelles. Aujourd'hui, Mon Mag vous propose de vous exprimer en contribuant à choisir la nouvelle signature visuelle de la commune.

Chaque ville possède une signature, un logo imprimé sur les documents officiels, les affiches, etc.

MONTGERON

Logo actuel

L'ACTUEL LOGO POURRAIT ÊTRE CELUI DE N'IMPORTE QUELLE VILLE !

L'actuel logo de la Ville de Montgeron qui figure pour l'instant sur MonMag et tous les supports d'information municipale n'a jamais réellement rencontré l'adhésion de la part de la population. La principale raison étant sans doute qu'il n'a pas de réelle signification. Sa conception marquait aussi une trop forte rupture par rapport aux armoiries traditionnelles de la commune. Celles-ci avaient été créées en 1948, puis modifiées en 1965 avec l'ajout de deux écureuils. La Société d'histoire locale de Montgeron nous éclaire sur sa signification : la partie inférieure de l'écu représente la famille Budé, premier seigneur Montgeron ; la partie supérieure représente l'Abbaye Saint-Victor de Paris, possesseur dès le XII[e] siècle de la maladrerie ou léproserie et appelée plus tard l'Hermitage ; les branches de chêne et les écureuils symbolisent la forêt de Sénart.

UNE NOUVELLE SIGNATURE MODERNE QUI RESPECTE LE PASSÉ

Aujourd'hui, afin de proposer une image moderne faisant écho au blason traditionnel, le service communication de la Ville a travaillé à un nouveau logo, stylisé et épuré, qui soit porteur de sens. Ainsi, l'écureuil fait son retour sur cette nouvelle signature, tout comme la vigne, à travers ses feuilles, et l'évocation légère de la forme du blason. Composition, dessin des feuilles et de l'écureuil, police de caractère : trois déclinaisons sont à l'étude et les Montgeronnais sont invités à donner leur avis.

Exprimez-vous en remplissant le coupon ci-dessous ou sur Mon Site (www.montgeron.fr).

MONTGERON

Proposition 1

Ville de MONTGERON

Proposition 2

Ville de MONTGERON

Proposition 3

Je donne mon avis sur le futur logo de la ville

☐ J'habite à Montgeron ☐ Je n'habite pas à Montgeron

Je choisis : ☐ la proposition 1 ☐ la proposition 2 ☐ la proposition 3 ☐ aucune des 3

Coupon à retourner en mairie de Montgeron - 112 bis avenue de la République - 91230 Montgeron avant le 18 juillet 2016.

CINÉMA EN PLEIN AIR

Le 8 juillet et le 26 août, la Ville vous propose deux séances de cinéma en plein air gratuites, sur la Pelouse (au niveau de la rue de la Vénerie).

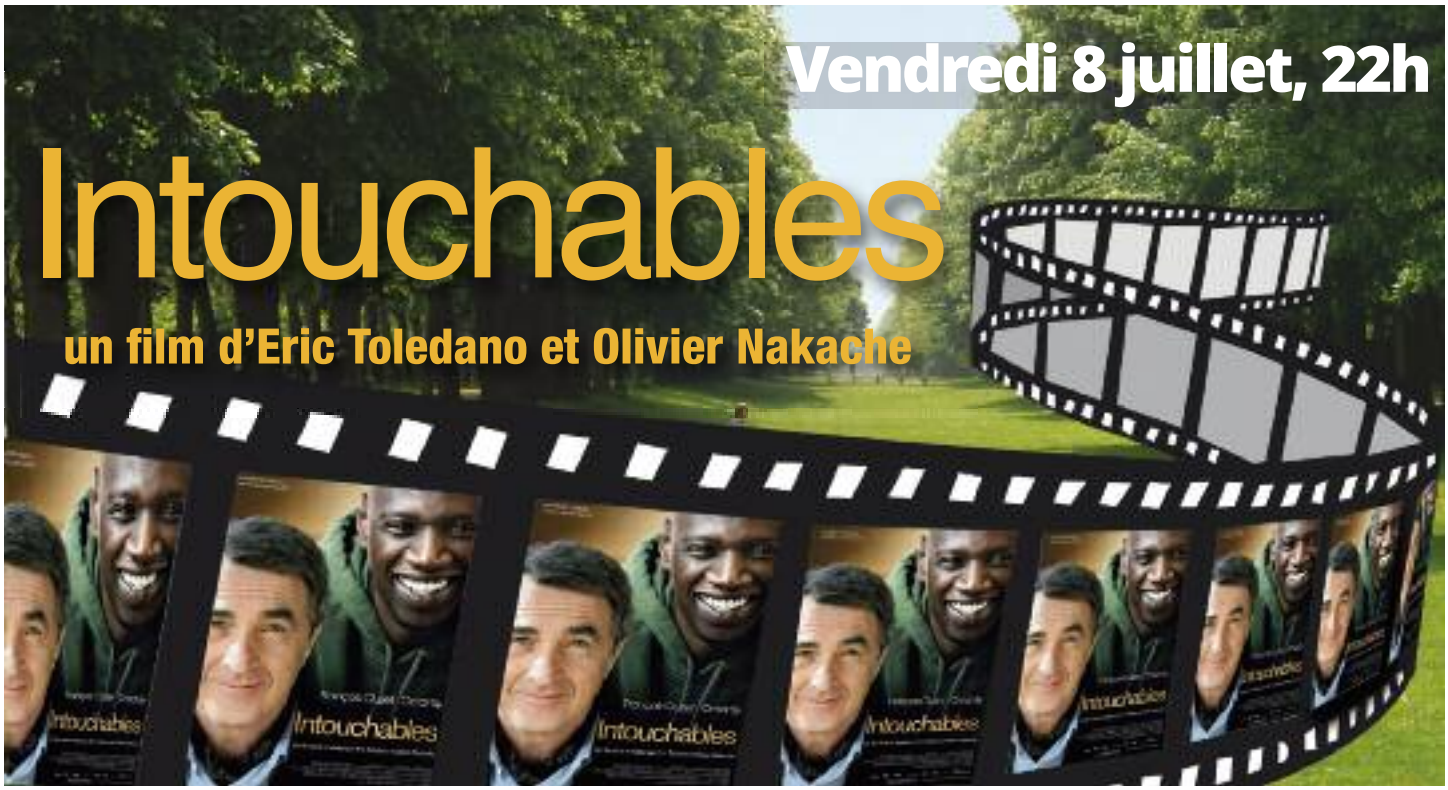

AGENDA

SAMEDI 2 JUILLET

SORTIE NATURE

Les 4 Saisons, opus 3 : Eté / un jeune parc urbain par la Maison de l'Environnement.
Apportez vos jumelles.
(Sur inscription, à partir de 9 ans). RDV : au Parc du Moulin, à l'entrée côté rue du Moulin de Senlis à Crosne.
De 9h30 à 11h30
Tél. 06 14 66 56 46

DIMANCHE 3 JUILLET

FÊTE DE LA FORÊT

Grande fête annuelle du quartier, avec animations, jeux, stands, restauration, etc.
Tél. 01 69 42 69 47

MARDI 5 JUILLET

CONSEIL MUNICIPAL

Salle des mariages, 19h30
Entrée libre

MERCREDI 6 JUILLET

ATELIER DU MERCREDI

"Carrés Zen". Les parents et grands-parents sont les bienvenus.
(Sur inscription, tout public à partir de 6 ans).
Musée J. Jacquiot, 14h-15h30
Tél. 06 14 66 56 46

ATELIER TRI

Trier sans se tromper, c'est facile ! Perfectionnez votre tri des emballages avec la Maison de l'Environnement.
Musée J. Jacquiot, 14h-15h
Sur inscription
Tél. 06 14 66 56 46

PRIX DU RÉVEIL MATIN

Course cycliste nocturne, organisée par l'entente cycliste de Montgeron-Vigneux
Quartier du Réveil-Matin, 20h30 - Tél. 01.69.52.21.46

DU 6 JUILLET AU 19 AOÛT

VILLAGE VACANCES SPORTS

Lundi et mercredi, la Pelouse
Mardi et vendredi, Prairie de l'Oly
Jeudi, Cosec
Plus d'infos : page 16

VENDREDI 8 JUILLET

CINÉMA EN PLEIN AIR

"Intouchables" d'Eric Toledano et Olivier Nakache.
La Pelouse, 22h
Gratuit

MERCREDI 13 JUILLET

FÊTE NATIONALE

Retraite aux flambeaux, Départ du Carré d'Art, 22h
Feu d'artifice et bal populaire, 23h
Plaine de Chalandray

MERCREDI 20 JUILLET

TOURNOI DE JEUX VIDEO

Les passionnés de jeux vidéo peuvent venir exprimer leur talent à la médiathèque.
Ouvert à tous, à partir de 8 ans
Carré d'Art, 14h-18h
Tél. 01 78 75 20 10

C'est le rendez-vous sportif de l'été

Les amateurs de Cyclisme ont rendez-vous pour le traditionnel Prix du Réveil-Matin. Disputée sur un tracé rapide et technique, cette course nocturne est l'un des plus grands rendez-vous sportifs de l'année à Montgeron.

Mercredi 6 juillet - Départ à 20h30
Route de Corbeil

JEUDI 21 JUILLET

CINÉ ENFANTS

Découverte d'un chef-d'œuvre du film d'animation.
Pour les 3-7 ans.
Carré d'Art, 15h30
Tél. 01 78 75 20 10

MERCREDI 10 AOÛT

TOURNOI DE JEUX VIDEO

Le rendez-vous des passionnés de jeux vidéo à la médiathèque.
Ouvert à tous, à partir de 8 ans
Carré d'Art, 14h-18h
Tél. 01 78 75 20 10

JEUDI 11 AOÛT

CINÉ ENFANTS

Découverte d'un chef-d'œuvre du film d'animation.
Pour les 3-7 ans.
Carré d'Art, 15h30
Tél. 01 78 75 20 10

DU 22 AU 26 AOÛT

REMUONS NOS MÉNINGES

Stage de révisions et activités sportives au Carré d'Art.
Plus d'infos : page 18

VENDREDI 26 AOUT

LIBÉRATION DE MONTGERON

Commémoration de la libération de Montgeron
Monument aux Morts, 18h

CINÉMA EN PLEIN AIR

"La famille Bélier" d'Eric Lartigau
La Pelouse, 21h
Gratuit

La loi dite "démocratie de proximité" du 27 février 2002 ouvre un droit d'expression à l'opposition municipale dans les publications récurrentes de la Ville. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

TRIBUNES

ÉLUS MAJORITAIRES

GROUPE "LE BON SENS POUR MONTGERON"

Au service des Montgeronnais

Conformément à nos engagements au lendemain des élections municipales nous avons accordé de nouveaux droits aux élus de l'opposition : sièges supplémentaires dans les commissions, octroi d'une indemnité financée par la baisse de l'indemnité des élus de la majorité, espace doublé dans le Montgeron Mag alors que nous ne disposions précédemment, en tant qu'opposant, que d'un quart de tribune.

Aujourd'hui l'opposition conteste le règlement intérieur qu'elle a voté, et le nombre de signes alloués pour ses tribunes, au prorata du nombre de ses élus.

Pourquoi ?

Initialement constituée de deux groupes, mais divisée aujourd'hui en quatre sensibilités différentes, elle estime qu'elle devrait disposer de davantage d'espace. Tout cela n'est pas très sérieux. Et, en tout cas, pas à la hauteur des attentes des Montgeronnais. L'opposition devrait s'occuper de leurs vrais problèmes, sur le fond, plutôt que des siens sur la forme.

Pour leur part les élus de la majorité restent à votre service tout au long de l'année. La première édition de notre fête de la Ville, Montgeron fête l'été, a été appréciée de tous ses participants, et seule une météo capricieuse a empêché le concert nocturne de notre fête de la musique. Des activités vous attendent dans la ville tout l'été, qu'il s'agisse du feu d'artifice sur la plaine de Chalandray, du Village Vacances Sports, des nombreuses activités proposées par la Médiathèque ou du cinéma en plein air.

Très belles vacances.

Sylvie Carillon, François Durovray, Géraud Goury, Françoise Nicolas, Franck Leroy, Christian Corbin, Muriel Moisson, Christian Ferrier, Isabelle Gartenlaub, Jean-Christophe Gallouin, Valérie Dollfus, Pierre-Marie Guénier, Samia Benzarti, Michel Noël, Françoise Mucel, Oumar Soumare, Stéphanie Silvert, Alexandre Vignier, Gisèle Kellermann, Eric Magadoux, Catherine Pléchot, Gilles Léon-Rey, Charlotte de Souza, Moïse Knafo, Dominique Baroux, Michel Berthou, Valérie Shimizu.

ÉLUS D'OPPOSITION

GROUPE "MONTGERON, PASSIONNÉMENT !"
GROUPE "UNE ALTERNATIVE POUR MONTGERON"
GROUPE "LA GAUCHE RÉPUBLICAINE ET CITOYENNE"
"ENSEMBLE POUR MONTGERON"

Démocratie bâillonnée

Sans concertation et sans respect du Règlement intérieur du Conseil municipal, la maire décide de manière unilatérale de réduire l'expression, déjà limitée, des différents groupes d'opposition dans le magazine municipal.

Nous, élus, dans la diversité de nos opinions et sensibilités, refusons et dénonçons cette situation et vous en alertons aujourd'hui.

Rogner les droits de l'opposition c'est remettre en cause les nécessaires contre-pouvoirs au sein de la démocratie.

Cette alerte intervient alors que depuis des mois la situation ne cesse de se dégrader.

Nous condamnons ainsi la mise à mal systématique des droits des élus minoritaires à la transmission préalable des documents pour un vrai travail collaboratif.

Nous condamnons également le déni de démocratie répété dans les réunions publiques ou Conseils de quartiers sans véritable dialogue avec les Montgeronnais-es.

Ces dérives doivent cesser. Si tel n'est pas le cas, nous prendrons nos responsabilités et entamerons tous les recours officiels auprès des autorités préfectorales et judiciaires.

Aude Bristot, Sébastien Barké et Amarantha Bourgeois.
Contact : montgeronpassionnement@gmail.com

Patrice Cros - Stéphanie Mouton.
Facebook/Patrice Cros pour Montgeron - www.unealternativepourmontgeron.org

Christophe Joseph et Pierrette Provost
Alter-republic@netcourrier.com, mgrc.over-blog.com

Martine Boulay
mboulay91@orange.fr

Accueil des nouveaux Montgeronnais

Vous venez d'emménager dans la commune ? Vous êtes invités à participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants ainsi qu'à la visite de la ville qui aura lieu en octobre. Pour recevoir votre invitation, inscrivez-vous, dès maintenant en téléphonant au

01 69 83 69 56

ou en remplissant le formulaire en ligne sur www.montgeron.fr

Bienvenue chez vous !

MONTGERON
www.montgeron.fr

RETOUR EN IMAGES

L'été en fête, malgré la pluie !

Pour la première édition de "Montgeron fête l'été", petits et grands sont venus en nombre pour profiter de ce nouvel événement populaire ! Au programme : jeux, sports, activités artistiques et spectacles. Malheureusement, la météo très pluvieuse a obligé la Ville a écourter la fête, puisque le concert prévu le soir au titre de la fête de la musiquen'a finalement pas pu avoir lieu. Toutefois, de l'avis général, ce fût un très beau moment de rassemblement et de partage. Rendez-vous est d'ores-et-déjà pris pour la prochaine édition.

Des animations sportives...

... ludiques...

Les écoles ont présenté leurs spectacles

Le concert Zut a pu avoir lieu

... et artistiques

La pluie a interrompu la fête

RETOUR EN IMAGES

Passion jardin

C'est le titre d'une exposition très appréciée du public, qui a été présentée au centre Jean Hardouin, début juin. Photos de Giverny, reconstitution d'atelier et œuvres des élèves de l'EMAP évoquaient Claude Monet et sa vision du jardin.

La petite enfance fait la fête à la plage !

Pour la première fois cette année, une grande fête a réuni toutes les structures d'accueil de la petite enfance au parc Lelong. Ambiance Copacabana, soleil, plage de sable et musiciens : les tout-petits et leurs familles étaient enchantés.

Les miss défilent à l'Oly

Samedi 11 juin, l'Association des habitants de l'Oly a organisé un défilé de mode en présence de Miss Sénart Val de Seine / Val d'Yerres et de Miss Ile-de-France 2016.

Un descendant de Monet à Montgeron

A l'occasion de l'exposition "Passion jardin" consacrée à Claude Monet, Montgeron a eu l'honneur d'accueillir Philippe Piguet, arrière-petit-fils de l'artiste, pour une conférence passionnante au Carré d'Art.

Un artiste inspiré

Du 4 au 25 juin, le musée Josèphe Jacquiot a présenté une exposition "hors les murs", au Carré d'Art, consacrée à Jules Michelin (1817-1870). L'artiste Montgeronnais était considéré comme l'un des maîtres de la gravure à l'eau-forte.

Un dictionnaire pour les futurs collégiens

Le 25 juin, au gymnase Picot, la Ville a organisé une distribution de dictionnaires pour les élèves de CM2 qui entreront en 6e à la rentrée de septembre. Les élèves de grande section de maternelle ont, eux, reçu un livre de contes pour leur rentrée en CP.

Des conducteurs en herbe

Du 6 au 8 juin, les élèves de CM2 ont participé au Critérium des jeunes conducteurs, organisé par la Ville en partenariat avec L'Automobile club de l'Ouest. Les enfants ont pu apprendre le code de la route avant de mettre leurs connaissances en pratique au volant de voiturettes électriques. Instructif et amusant !

Le conservatoire en représentations

En mai et juin derniers, les élèves et professeurs du conservatoire intercommunal Pablo Casals ont offert de nombreux spectacles au public montgeronnais : un spectacle de théâtre et percussions, un concert chœur et ensemble instrumental, un spectacle de danse orientale ou encore le concert des jeunes talents.

Des voix féminines à l'Astral

Carla Pires, Giedré, Christine Salem, Valérie Lourie, Lura et Sally Nyolo à Montgeron. Les 3 et 4 juin dernier, à l'Astral, deux soirées exceptionnelles ont mis à l'honneur des voix de femmes venues de France et du Monde, choisies pour leur puissance, leur personnalité, leur impertinence.

La voix de la France

Samedi 18 juin, en présence de délégations de nos villes jumelles, le Maire, Sylvie Carillon, François Durovray, Président du Conseil départemental, le Comité Charles De Gaulle et les associations d'anciens combattants ont célébré l'appel lancé par le Général De Gaulle, le 18 juin 1940.

RETOUR EN IMAGES

La fête de la diversité

Samedi 28 mai, l'association Soleil en Essonne a organisé la Fête de la diversité, à la salle du Nouzet. Les habitants de la Prairie de l'Oly ont pu vivre une journée festive avec djembés, musiques, danses, nourritures, sans oublier la remise de coupe à l'équipe de football de l'Oly, championne départementale FSGT de l'Essonne depuis 2 ans.

Les jeunes talents à l'honneur

Les élèves enfants et ados de l'Ecole municipale d'arts plastiques ont présenté leurs créations de l'année au public, lors d'une exposition au centre Jean Hardouin, du 17 juin au 1er juillet.

Des échanges enrichissants avec nos villes jumelles

Le jumelage vit à travers les cérémonies officielles (lire ci-contre) mais également les nombreux échanges qui permettent, tout au long de l'année de tisser des liens. Après avoir reçu une délégation de leur établissement jumeau de Viernau, les élèves du collège Sainte-Thérèse sont allés en Allemagne, en avril dernier. De même, il y a quelques mois, deux résidentes du centre d'insertion "La Volière" s'étaient rendues à Povoa de Varzim. Puis, en mai, c'est un voyage à Eschborn qui leur a permis de consolider les liens d'amitié entre nos deux villes. Sans oublier les échanges entre les musiciens des conservatoires de Montgeron et de Povoa pour les cérémonies du 30e anniversaire.

30 ans de jumelage avec Povoa de Varzim

Le 19 juin, Montgeron a célébré cet anniversaire en renouvelant son serment de jumelage avec notre ville amie portugaise, en présence d'une délégation de notre autre ville jumelle, Eschborn.

UN AUTRE **REGARD SUR L'HISTOIRE**

Annie Massacry publie son premier roman "Nos vies sont des rivières", une saga historique qui mêle réalité et fiction.

"Je suis née en Algérie, dans un petit village de la région d'Oran nommé Saint-Denis-du-Sig. C'est en me renseignant sur l'histoire de ce lieu que j'ai eu l'idée de ce roman." Annie Massacry, ancienne professeur d'espagnol au lycée de Montgeron, est l'auteure de *"Nos vies sont des rivières"*, qui vient de paraître chez Samsa éditions. *"Mes parents sont nés eux aussi dans ce village. A travers ce livre, j'ai d'abord voulu restituer le grain des voix, le grain des jours. Je voulais vraiment que le lecteur s'y voie. J'avais des souvenirs très précis de ce village. A travers les mots, j'ai essayé de donner une profusion d'images, de sensations, pour faire vivre la vie de cet endroit et de cette époque."*

3 dates

1942
Naissance en Algérie

1975
Professeur d'Espagnol au lycée de Montgeron

2015
Publication de son premier roman

UN HOMMAGE À L'ORANIE

L'ouvrage est une grande saga historique, un roman où se croisent les figures de la grande et de la petite histoire et qui raconte la colonisation de l'Algérie dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle. *"Je balaie toute l'histoire de cette période,* explique Annie Massacry. *C'est un roman historique. Tous les faits racontés sont rigoureusement exacts et vérifiés grâce à un travail de recherche et de documentation qui m'a pris plusieurs années."* Le livre rend hommage à l'Oranie, à ses paysages et à ses populations berbères, arabes, juives, françaises et espagnoles.

"UNE RECONNAISSANCE"

Annie Massacry s'est tournée vers l'écriture à l'âge de 50 ans, environ. "Nos vies sont des rivières" est son premier roman publié. *"C'était important à mes yeux que mon livre trouve écho auprès d'un vrai éditeur. C'est une reconnaissance de mon travail d'auteur"*. La Montgeronnaise a d'ores-et-déjà écrit deux autres romans qu'elle compte bien voir publier dans les prochaines années. Pour l'heure, son premier livre reçoit des retours encourageants. L'ouvrage a notamment été ajouté au catalogue de la bibliothèque du Palais de la Porte Dorée, à Paris.

"Nos vies sont des rivières",
Samsa Editions
Disponible auprès des librairies montgeronnaises